



Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021
Portant réforme des règles de publicité des actes administratifs,
qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 il est mis fin à l'obligation d'affichage par extrait
du compte-rendu à la porte de la Mairie et sa mise en ligne sur le site internet de la commune.

Dorénavant l'article L.2121-25 du CGCT prévoit l'affichage et la mise en ligne
sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine,
de la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

LISTE DES DELIBÉRATIONS PRISES

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

N° D-2023-036 : Objet : Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Modification de droit commun

- ⇒ Délibération adoptée par 23 voix Pour.
Abstentions (6) : Dominique AUFILS, Alice JOMIER, Benoit JACOB, Marie-Christine CHANCLUD, Philippe MUSZINSKI et Patricia LE CORRE.

N° D-2023-037 : Objet : Désignation d'un référent déontologue

- ⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

N° D-2023-038 : Objet : Adhésion à l'association des communes forestières d'Ile de France

- ⇒ Délibération adoptée par 23 voix Pour.
Abstentions (6) : Dominique AUFILS, Alice JOMIER, Benoit JACOB, Marie-Christine CHANCLUD, Philippe MUSZINSKI et Patricia LE CORRE.

N° D-2023-039 : Objet : Validation du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes Moret Seine et Loing

- ⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

N° D-2023-040 : Objet : Incorporation des biens sans maître non bâtis dans le domaine privé de la ville

- ⇒ Délibération adoptée par 23 voix Pour.
Abstentions (6) : Dominique AUFILS, Alice JOMIER, Benoit JACOB, Marie-Christine CHANCLUD, Philippe MUSZINSKI et Patricia LE CORRE.

N° D-2023-041 : Objet : Modification de la dénomination de la commission « social » en commission sociétale

- ⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

N° D-2023-042 : Objet : Modification de délégués – Syndicat de la maison du bornage

- ⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

N° D-2023-043 : Objet : Cession d'un ensemble immobilier situé au 8 rue Jean Jaurès au profit d'Habitat 77

⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

- **RESSOURCES HUMAINES**

N° D-2023-044 : Objet : Créations de postes – Modification du tableau des emplois

⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

- **FINANCES**

N° D-202-045 : Objet : Modification de la délibération n°2023-010 – Affectation du résultat Budget Ville

⇒ Délibération adoptée à l'unanimité

N° D-2023-046 : Objet : Décision modificative n°01-2023 – Budget Ville

⇒ Délibération adoptée par 23 voix Pour.

Abstentions (6) : Dominique AUFILS, Alice JOMIER, Benoit JACOB, Marie-Christine CHANCLUD, Philippe MUSZINSKI et Patricia LE CORRE.

N° D-2023-047 : Objet : Décision modificative n°01-2023 – Budget Service Assainissement

⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

N° D-2023-048 : Objet : Décision modificative n°01-2023 – Budget Centre de Santé

⇒ Délibération adoptée par 28 voix Pour.

Personne ne prenant pas part au vote (1) : Alice JOMIER.

N° D-2023-049 : Objet : SOGERES – Facturation des coûts de l'inflation et rééquilibrage des conditions d'exécution

⇒ Délibération adoptée à l'unanimité.

FAIT À CHAMPAGNE-SUR-SEINE, 22 SEPTEMBRE 2023.

Le Maire,

Michel GONORD